

Isigny-le-Buat

Maternelle : faciliter les débuts scolaires



La municipalité apporte son aide en mettant une personne supplémentaire dans la classe des moins de 3 ans.

Depuis 2014, la maternelle détient un label spécifique pour cette tranche d'âge. « **Pour l'enfant, l'entrée scolaire s'effectue en douceur, en fonction de chaque élève. Elle est progressive, tout au long de l'année. Il s'agit d'un objectif, précise Véronique Mézière, directrice de l'établissement. Comme la scolarité est obligatoire à partir de 3 ans, à présent, ils peuvent venir à partir de 2 ans. Nous exerçons une pédagogie adaptée pour petits élèves. Nous avons besoin d'expérimentation et nous utilisons un parcours de plus en plus individualisé en fonction de chaque enfant. C'est un travail d'écoute. À cet âge il s'exprime beaucoup par les gestes. »**

Chacune des cinq classes bénéficie de la présence d'une Asem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Pour la très petite section, encadrée par Véronique Mézière et Virginie Cheval, une apprentie Atsem a été embauchée. Il s'agit d'Océane Gautier. « **Le label, qui nous a été octroyé en 2014 par l'Éducation nationale, est pour nous une reconnaissance. La municipalité continue de s'engager aussi par l'achat de matériel, l'investissement est évalué à 5 000 €** », ajoute Jessie Orvain, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse.



La classe des plus jeunes, qui compte actuellement un effectif de quinze enfants. Huit autres doivent arriver en cours d'année. - Crédit: Ouest-France